Image not found or type unknown

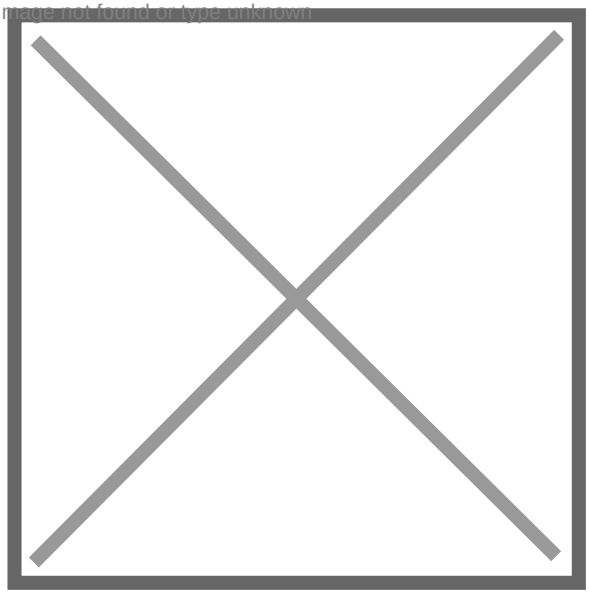

Réclamation auprès de la caf pour allocation familliale

Par **GIRARD**, le **28/04/2011** à **14:53**

Bonjour,

Je suis inscripte à la CAF. A la naissance de mes 3 enfants, j'ai envoyé les certificats de naissance. Je bénéficie des aides liées à l'embauche d'une nourrice, mais par contre, je n'ai jamais reçu la base, à savoir l'allocation famillliale pour le 2eme (née le 28/05/05) et 3eme enfant (née le 03/04/09).
J'ai fait une réclamation en novembre 2010. La caf a procédé à un versement correspondant à 2 ans (de nov 2009 à nov 2011).
J'ai fait une deuxieme réclamation car j'aurai dû recevoir de droit l'allocation famillliale depuis juin 2005, mais la caf me repond qu'elle ne peut rattraper au delà de 2 ans.
Dans la mesure ou cette allocation devrait être versée automatiquement par la caf, puis je avoir un recours ?

merci de votre aide
A.GIRARD
0672956210

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés